

TOXICOMANE BIPOLAIRE

Par Profil supprimé Postée le 28/05/2014 06:30

Bonjour, Je suis bipolaire et toxicomane. Je sors de 2 mois d'hospitalisation, j'ai un traitement mais je peur de craquer dans quelques mois (j'ai été hospitalisé 5 fois sur ces " dernières années pour crises d'angoisse, hallucinations, je ne fais plus la part entre la réalité et mon imaginaire, envie de suicide, grosses colères) comme à chaque fois, c'est à dire que j'arrête mon traitement et je re consomme des drogues (ice; canabis...). Je sais que j'ai besoin d'un accompagnement mais mes troubles de bipolaire font que par moment je veux me faire soigner et puis par moment je ne veux plus, je ne pense pas que j'y arriverai. Du coup il m'est impossible d'intégrer une antenne du CSAPA car vous nous demandez d'être volontaire. Que faites vous des profils comme le mien ? Il nous est impossible d'être constant dans notre volonté de nous faire soigner alors que dans le fond je sais que je veux me faire soigner. Quand il faut y aller, je m'engoisse et je ne veux plus y aller.

Donc pas de place pour moi. Comment faire pour avoir une place ? Merci

Mise en ligne le 28/05/2014

Bonjour,

Nous comprenons votre difficulté à trouver un accompagnement adapté à vos troubles qui, de par leur nature, vous empêchent d'être constant dans votre démarche de soins.

Vous sentez que vous avez besoin d'aide. Cette prise de conscience est importante. Il est en effet fort probable que vous ayez besoin d'un accompagnement, autant pour votre trouble bipolaire que pour votre problème de toxicomanie. Mais un trouble vient "perturber" les soins que vous recevez pour un autre trouble. Cela arrive souvent... C'est un problème bien connu des CSAPA et des équipes de professionnels qui y travaillent. En-dehors même d'un trouble bipolaire, les démarches de soins en addictologie sont souvent fluctuantes, faites de pas en avant puis en arrière, d'hésitations, de craintes et de découragement. Votre trouble bipolaire ne vous ferme pas les portes d'un CSAPA, mais il rend votre prise en charge plus compliquée, plus aléatoire... Nous vous encourageons tout de même à vous rapprocher de l'un des CSAPA de votre département, en espérant que vous y trouverez de quoi avancer... Nous vous indiquons leurs adresses en fin de message.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE D'ADDICTOLOGIE PIERRE FOUQUET

Avenue de la Candélie
Centre Hospitalier Départemental (CHD)
47916 AGEN

Tél : 05 53 77 67 53

Site web : www.ch-candelie.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Autre : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) au 05 53 77 69 61, joignable aux horaires de secrétariat pour les patients hospitalisés au CH

Voir la fiche détaillée

CSAPA SAUEGARDE

8/10 rue du 4 septembre
47000 AGEN

Tél : 05 53 48 15 80

Site web : www.sauvegarde47.fr/fr/1/43/50/Le-CSAPA.html

Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h/12h30 et 14h/17h00

Accueil du public : Lundi : 9h/12h30 16h30 /18h - Mardi, vendredi : 9h/12h30 14h/17h -Mercredi, jeudi : 9h/12h30
Consultat° jeunes consommateurs : A Agen, 49 rue des Cornières, sur RDV, du lundi au jeudi. A Villeneuve/Lot : Espace de santé des Haras Place des droits de l'homme, sur RDV mercredi et vendredi.
Substitution : Délivrance de méthadone sur rendez-vous aux horaires d'ouverture du CSAPA
Service de prévention : Sensibilisation des jeunes aux conduites addictives. Contact : cjc@sauve-garde.fr
COVID -19 : information de juin 2022 : Accueil dans le respect des règles sanitaires

Voir la fiche détaillée

CSAPA D'AGEN-ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 47 (EX ANPAA 47)

8 Rue Jean-Baptiste Pérès
47000 AGEN

Tél : 05 53 66 47 66

Site web : addictions-france.org

Accueil du public : Lundi et Mardi : 9h-19h, Mercredi : 8h30-17h, Jeudi : 8h30-18h, Vendredi : 9h-16h30

Secrétariat : Lundi 9h-12h/13h-16h30. Mardi 9h-18h. Mercredi 9h-12h/13h-16h. Jeudi 8h30-16h30. Vendredi 9h-12h/13h30-17h

COVID -19 : information de mai 2022 : Accueil dans les respect des règles sanitaires.

Voir la fiche détaillée

CHA : CONSULTATIONS HOSPITALIÈRES D'ADDICTOLOGIE

Brignol Romas Route de Fumel
Pôle de Sante du Villeneuvois
47305 VILLENEUVE SUR LOT

Tél : 05 53 72 24 26

Site web : www.poledesanteduvilleneuvois.fr/

Secrétariat : Pour prendre rendez-vous: du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, sauf le lundi à partir de 11h et le mercredi jusqu'à 18h.

Accueil du public : Consultations sur rendez-vous aux horaires indiqués ci-dessus.

Substitution : La délivrance de la méthadone s'effectue du lundi au vendredi de 10h à 12h sauf le lundi à partir de 11h

COVID -19 : Information de mai 2022 : Accueil dans le respect des règles sanitaires

Voir la fiche détaillée